

BTS - Management commercial opérationnel

Code RNCP : RNCP38362

Niveau de qualification : Niveau 5

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Public concerné

Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle, salariée, non salariée, bénévole ou volontaire, en lien direct avec la certification visée

Prérequis

- Recevabilité administrative obtenue (Livret 1)
- ou
- Entrée dans le parcours via la plateforme France VAE

Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois

Durée : 6 à 12 mois

Modalités de réalisation

- En présentiel
- À distance (visioconférence)
- Format mixte possible

Modalités d'accompagnement

- Entretiens individuels (présentiel / visio) pour analyse du parcours, choix des expériences, travail sur les compétences.
- Ateliers collectifs
- FOAD / accompagnement à distance (visio, téléphone, mail)

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'accompagnement peut être adapté aux personnes en situation de handicap après analyse des besoins spécifiques.

Financement

CPF, OPCO, Employeur, France Travail, Transition pro, Personnel (fonds propres)

Tarif : à partir de 1600 €

CONTACT

CHEBILI Fadila
contact@iad-vae.fr
07 67 40 99 83

Notre objectif est de vous permettre de formaliser et valoriser vos expériences professionnelles afin d'obtenir tout ou partie du BTS MCO par la VAE.

La validation de vos acquis s'effectue en trois étapes :

- 1. Le livret 1 :** Il consiste à remplir votre formulaire d'inscription et à rédiger un CV mettant en avant vos expériences professionnelles
- 2. Le livret de validation :** C'est une étape majeure. Vous devez rédiger un dossier détaillant vos expériences professionnelles en lien avec le référentiel du BTS MCO
- 3. La soutenance :** Il s'agit de présenter à l'oral votre livret de validation. Vous devrez prouver que vous avez les compétences requises par le référentiel. Le jury est composé de professionnels et d'enseignants en lien avec le diplôme visé. L'épreuve orale se déroule en présentiel et dure environ une heure

Le référentiel de cette certification de formation est constitué de 4 blocs de compétences :

BC 1 : Développement de la relation client et vente conseil

BC 2 : Animation, dynamisation de l'offre commerciale

BC 3 : Gestion opérationnelle

BC 4 : Management de l'équipe commerciale

Débouchés

Le titulaire du BTS Management commercial opérationnel exerce ses activités essentiellement dans :

- des entreprises de distribution des secteurs alimentaires ou spécialisés,
- des unités commerciales d'entreprises de production, de prestation de services
- des entreprises de commerce électronique,
- des associations à but lucratif dont l'objet repose sur la distribution de produits et/ou de services

Les emplois accessibles :

- Chef des ventes, Chef de rayon,
- Responsable e-commerce, de drive
- Responsable adjoint,
- Manager de caisses, rayons, relations client
- Responsable de secteur, de département, Manager d'une unité commerciale.

La validation du diplôme relève exclusivement du jury du certificateur, qui peut prononcer :

-  Validation totale
-  Validation partielle
-  Refus de validation

En cas de validation partielle, un accompagnement complémentaire peut être proposé.

Méthodes d'animation

Questionnement guidé et reformulation pour faire émerger les compétences
Trame de description d'activité (contexte, objectifs, tâches, outils, responsabilités, résultats, compétences)

Analyse de pratiques et posture professionnelle

Accompagnement méthodologique fondé sur des relectures interactives en séance

Actes formatifs complémentaires (les indicateurs de performances,).

Préparation à l'oral de jury via simulations, plan de présentation, travail sur la gestion du temps et la clarté du discours

Droit à congé VAE

Vous êtes salarié et vous souhaitez vous engager dans un parcours de VAE. Vous pouvez demander un congé de validation des acquis de l'expérience afin de réaliser tout ou partie de votre parcours VAE sur votre temps de travail. Ce congé VAE est d'une durée maximale de 48 heures et garantit le maintien de votre rémunération.